

D. Méda

Quel progrès faut-il mesurer ?

Je voudrais articuler ma réflexion en deux moments. Dans un premier moment, je voudrais revenir sur l'assimilation du progrès avec la croissance économique. Pourquoi avons-nous pu un jour assimiler progrès et croissance économique, accepter que le taux de croissance du PIB constitue une mesure acceptable du progrès ? Il importe absolument de le comprendre. Ensuite, revenant sur les raisons pour lesquelles on ne peut plus désormais assimiler progrès et croissance du PIB, je voudrais m'interroger sur le progrès que nous voulons mesurer (le progrès de qui, de quoi ?), puis me demander si et comment nous pouvons mesurer celui-ci.

I) L'assimilation du progrès et de la croissance économique

Comment avons-nous pu assimiler progrès et croissance économique ? Comment en sommes nous venu à considérer le Produit Intérieur Brut (PIB) comme une représentation acceptable du progrès des sociétés et un bon indicateur pour mesurer les différentiels de performance entre les sociétés ? Cela ne va pas du tout de soi. Si nous nous arrêtons un instant et nous débarrassons de nos préjugés, il est même terriblement curieux de raisonner ainsi. Comme l'écrivait Bertrand De Jouvenel en 1968, « L'anatomie de la richesse n'est pas une physiologie du bien-être [...]. Étant donné le surcroît de puissance dont nous avons disposé, l'existence des hommes a été moins améliorée que ne l'aurait imaginé un homme d'autrefois : il s'attendrait à ce que la richesse de la civilisation fût annoncée par la beauté des villes et le langage des citoyens. Un homme du XVIII^e siècle aurait pensé à la beauté du cadre de vie, à la diffusion de la culture, à l'augmentation de la participation à la vie intellectuelle, artistique, civique » (Jouvenel, 1968). Je vois trois grands types de raisons à cette assimilation, dont la plupart des économistes se défendent d'ailleurs aujourd'hui, reconnaissant que le PIB n'est pas un indicateur de bien-être et encore moins un indicateur de progrès. Des raisons philosophiques « positives » (A), des raisons qui tiennent plutôt à l'impossibilité de procéder autrement (B), des raisons fondées sur des corrélations rassurantes (C).

A) Des raisons philosophiques qui voient dans la production et la consommation des actes humains par excellence

Pourquoi les 18^{ème} et 19^{ème} siècles ont-ils pu s'acheminer vers l'idée que la plus grosse production possible constituait l'une des dimensions, voire la dimension principale, du progrès ?

Il me semble que l'on peut distinguer au moins quatre grandes causes.

- La première est complexe. On pourrait la résumer ainsi : produire beaucoup permet l'opulence pour tous. C'est l'argument développé par Smith dans *Les recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations* : « Cette grande multiplication dans les produits de tous les différents arts et métiers, résultant de la division du travail, est ce qui, dans une société bien gouvernée, donne lieu à cette opulence générale qui se répand jusque dans les dernières classes du peuple » (Smith, 1991). L'opulence s'oppose ici à la rareté. A l'époque, la plus grande partie des gens vivent de l'agriculture, sont soumis aux crises, ne voient pas leurs besoins fondamentaux satisfaits. Ce que ne développe pas Smith mais qui affleure à chaque page c'est l'équivalence suivante : plus grosse production (acquise par une division du travail plus approfondie) = opulence qui se répand dans toute la population = plus de civilité, à la fois parce que les richesses détenues par chacun sont plus nombreuses mais aussi parce que l'ensemble des participants à la production sont tenus ensemble, enserrés dans des liens de coopération. Les dernières lignes du chapitre I du livre I sont les plus importantes : la plus grosse production possible obtenue par la division du travail la plus poussée possible permet non seulement l'opulence pour tous mais est la clé d'une société libre et démocratique. Il est difficile de démêler les différentes causalités à l'œuvre : pourquoi le progrès peut-il être assimilé à la production ? Parce que plus de biens sont finalement à disposition de tous ? Parce que la répartition de ces biens s'effectue de manière relativement égalitaire ? Parce que l'obtention de la plus grosse production possible oblige à dépasser les égoïsmes et est telle que les riches mettent leurs passions au service du plus grand intérêt de tous ? Ou encore parce que les travailleurs sont finalement obligés de coopérer ensemble et dès lors de faire société ? En tous cas, l'idée que la croissance économique est mère du progrès perdurera. « L'acquisition de la richesse n'est donc pas désirable seulement comme un moyen de se procurer des jouissances positives et immédiates : mais elle est encore d'une nécessité indispensable aux progrès de la société dans la civilisation et du raffinement des mœurs... La barbarie ou la politesse d'un peuple dépendent beaucoup plus de sa richesse que de toute autre circonstance. » écrit Mac Culloch (1863), contemporain de Ricardo.

- La seconde a été bien mise en évidence par Vanoli dans son *Histoire de la comptabilité nationale* (2002) et par Fourquet dans ses *Comptes de la puissance* (1981). Elle a à voir avec la volonté d'exhiber sa puissance et donc la nécessité de pouvoir déterminer et montrer des accroissements. La production, c'est la puissance dont une nation peut faire montre, qu'elle peut mobiliser ou bien en cas de guerre ou bien de reconstruction. Les premières estimations de revenu national qui sont faites au 17^{ème} visent bien à cela. Vanoli cite le titre d'un livre de 1814 dont le titre est significatif : *Traité sur la richesse, la puissance et les ressources de l'Empire britannique*. Fourquet a fait la généalogie de ce désir d'exhibition. J'ai montré dans *Qu'est-ce que la richesse?* (1999) pourquoi et comment Malthus en était venu à donner une définition purement matérialiste et quantitative de la richesse : certes, c'est l'époque où les manufactures marchent à plein, où le progrès technique se développe de façon cumulative, où la richesse est en effet d'abord matérielle, où la pénurie existe et doit donc être combattue par une mobilisation générale de la nation. Mais il s'agit aussi d'établir la puissance de la science économique et de

pouvoir réellement montrer ce que sont les ressources de la Nation : « nous ne pourrions aborder aucune discussion sur l'accroissement relatif de la richesse chez les différentes nations si nous n'avons un moyen quelconque, quelque imparfait qu'il soit, d'évaluer la somme de cet accroissement ». D'où l'extraordinaire conclusion de Malthus qui fixe à la fois le champ dont il sera question et la méthode qui aura seule le droit de mesurer les progrès accomplis : « si, avec Monsieur Say, nous voulons faire de l'économie politique une science positive fondée sur l'expérience et susceptible de donner des résultats précis, il faut prendre le plus grand soin d'embrasser seulement, dans la définition du terme principal dont elle se sert (la richesse), les objets dont l'accroissement ou la diminution peuvent être susceptibles d'évaluation ; et la ligne qu'il est le plus naturel et le plus utile de tracer nettement est celle qui sépare les objets matériels des objets immatériels ».

- une troisième explication doit être invoquée. C'est la manière dont la philosophie du 19^{ème} siècle a conçu, comme l'exprime au mieux la philosophie de Hegel, l'histoire humaine comme celle d'une spiritualisation du Monde, comme l'histoire de l'Esprit se faisant lui-même et se connaissant lui-même à travers son opposition à la Nature. Il importe de prendre la mesure de la Révolution qui s'est ainsi opérée au 19^{ème} : le progrès ne consiste plus seulement à accumuler des connaissances, à développer des sciences et des techniques mais à transformer le monde et à le faire à l'image de l'homme. La dimension prométhéenne de la Connaissance déjà à l'œuvre chez Bacon est démultipliée au 19^{ème} et change de nature. A travers la production, je m'oppose au monde, je m'oppose au donné naturel, je le mets en forme, je le transforme, je le spiritualise, je mets de l'humain à la place. Comme l'écrivent Hegel et Goethe, il s'agit bien de détruire le naturel pour mettre de l'humain à sa place. La production est d'une certaine manière sanctifiée car elle contribue au cheminement vers l'Esprit absolu, et vers sa totale coïncidence à soi. La notion de progrès issu du 18^{ème} siècle, qu'il s'agisse du progrès moral (Rousseau et Kant) ou du progrès technique, est dépassée : dans l'esprit, chaque changement est un progrès, l'approfondissement, la Bildung qu'est l'histoire de l'Esprit est un progrès. Dès lors, d'une certaine manière, le réel est rationnel et chaque étape de l'histoire est sanctifiée. Il me semble que l'on trouve là, dans cette philosophie idéaliste du 19^{ème} siècle qui sera remise sur ses pieds par un Marx ou un Comte, le schème permettant de comprendre comment on a pu considérer la production comme l'acte majeur support et vecteur de progrès (Méda, 1995).

- Si l'acte de production transforme la Nature, la consommation transforme aussi profondément celui qui s'y livre. Il s'agit d'un schème très proche de la dialectique hégélienne : en transformant le Monde, en exerçant cette forme particulière de consommation qui consiste à s'approprier les choses en les connaissant, ou en les façonnant, je me transforme moi-même, parce que je fais s'exercer des facultés qui n'étaient en moi qu'à l'état latent. Say écrit ainsi, dans son *Cours complet* : « L'expérience nous apprend [...] que le bonheur de l'homme est attaché au développement de ses facultés ; or son existence est d'autant plus complète, ses facultés s'exercent d'autant plus qu'il consomme davantage. On ne fait plus attention qu'en cherchant à borner nos désirs, on rapproche involontairement l'homme de la brute » (1840). On est là au plus près de

l'assimilation consommation-civilisation : la consommation est en fait, dans cette perspective philosophique, une des manières de faire passer à l'acte nombre de nos facultés qui, sans cette excitation infligée par le monde extérieur, seraient demeurées en puissance : la fonction crée en quelque sorte l'organe.

Un autre économiste, J. B. Clark, ira encore plus loin plus d'un demi-siècle plus tard, mais il ne fera qu'exprimer clairement un des poncifs de cette époque (qui est encore un poncif de la nôtre, même si nous ne prenons même plus la peine de l'expliciter) : « Le simple accroissement du pouvoir de gain, sans éducation spéciale, augmente la série des besoins, mais le progrès intellectuel et moral coopère avec lui dans ce sens et amène à l'état d'activité des besoins latents » (Clark, 1907). L'accroissement des ressources destinées à la consommation augmente les besoins, qui poussent à leur tour à la fabrication d'un nouveau produit, qui permet que de nouvelles facultés soient stimulées par la consommation : il y a donc un mouvement incessant d'amélioration, de progrès, puisqu'à de nouvelles consommations succèdent de nouveaux besoins, satisfaits par de nouveaux produits... Le progrès est donc bien simultanément progrès de l'homme – d'un point de vue physiologique et psychologique : l'homme devient plus fin, plus raffiné, plus intelligent, plus civilisé grâce à ces nouveaux produits que non seulement il a l'ingéniosité de fabriquer mais qui, d'une certaine manière, rendent ses sens et son intelligence plus sensibles, plus délicats – et progrès de la civilisation. On pourrait enfin rattacher à ce tableau une troisième représentation – issue du XVIII^e siècle – sur laquelle je ne m'attarderai pas parce qu'elle a été mainte et mainte fois commentée : la dialectique production-consommation est synonyme de progrès parce qu'elle tisse des liens forts à travers la terre entière par le biais du commerce, rapproche les hommes, les oblige à la sociabilité, leur fait découvrir de nouveaux produits, de nouveaux modes de consommation et, de fait, les rend plus intelligents et plus civilisés.

En résumé, le volume de la production peut donner une bonne idée du progrès humain parce que celle-ci manifeste au plus haut point la marque de l'homme sur le monde, la spiritualisation du monde (qu'est-ce que la production est d'autre sinon ce qui a été fabriqué, conçu, ouvré par le travail humain ?) ; parce qu'elle permet d'exhiber la puissance d'une Nation ; parce qu'elle civilise les hommes en leur permettant d'approfondir leurs liens de coopération (ce sera aussi la thèse principale de Durkheim), d'affiner leurs facultés grâce à la consommation, de tisser des liens avec les pays qui participent à l'échange. La production apparaît dès lors comme un acte intensément humain, et, d'une certaine manière, l'acte civilisateur par excellence. Allons même plus loin dans l'interprétation : si la production, le travail, la consommation, et l'échange économique sont apparus au 19^{ème} siècle comme les actes humains les plus susceptibles de servir de support à la civilisation, c'est sans doute parce qu'ils apportaient une forme de résolution plus pacifique que d'autres configurations (purement politiques par exemple) à la question de l'insociable sociabilité de l'homme, parce qu'ils permettaient de détourner, de canaliser les risques de désaccord entre les hommes, parce qu'ils permettaient un mode de coopération apparemment pacifique. Chez Smith, la parole ne sert pas à échanger sur le bien ou le juste qu'une société doit poursuivre mais à passer une convention d'échange.

B) Les raisons liées aux impossibilités ou aux interdits

Si la production est une assez bonne représentation du progrès, c'est aussi parce qu'il est difficile de saisir les autres dimensions possiblement constitutives du progrès, difficile de s'accorder sur ce qu'elles sont ou difficile de les mesurer. Ce type d'argumentation est celui qui est privilégié aujourd'hui par une partie des économistes, qui ne nient pas le fait que le PIB soit un piètre indicateur de progrès mais affirment en revanche que c'est d'une certaine manière le moins mauvais, et le plus neutre qui puisse se trouver.

- difficile de saisir les autres dimensions qui pourraient constituer le progrès.

On rencontre ici l'une des grandes difficultés : comment saisir les dimensions du progrès non susceptibles d'accroissement, qui ne sont pas susceptibles d'être ramenées à une unité commune et dès lors dont on ne peut pas mesurer les accroissements ? Comment mesurer les qualités, les intensités ? Comment mesurer les états ? Comment comparer deux qualités ou deux intensités, dont une part est de surcroît subjective ? Comment mesurer et comparer deux états de santé ? Plus encore, comment prendre en compte les évolutions de ce qui a une valeur mais pas de prix. Malthus a illustré magistralement cette difficulté lorsque, s'attachant à définir la richesse, il propose une définition très matérialiste (« Un pays sera donc riche ou pauvre selon l'abondance ou la rareté des objets matériels dont il est pourvu relativement à l'étendue de son territoire ; et un peuple sera riche ou pauvre selon l'abondance ou la rareté de ces mêmes objets relativement à la population ») et propose en définitive, de considérer deux classes d'objets : les « vulgaires », ceux dont se compose la richesse des nations, dont on peut compter les accroissements et les autres, ceux qui sont d'une certaine manière trop importants pour faire l'objet d'un décompte : « Estimer la valeur des découvertes de Newton ou les jouissances causées par les productions de Shakespeare et de Milton par le prix que leurs ouvrages ont rapporté, ce serait en effet une bien chétive mesure du degré de gloire et de plaisir qui en est résulté pour leur patrie ; et ce serait une idée non moins grossière et ridicule de calculer les bienfaits que l'Angleterre a retirés de la Révolution de 1688 d'après la solde et les autres dépenses qui ont été faites pour l'accomplir ». On remarque là qu'il s'agit de bienfaits collectifs : les découvertes de Newton ou les productions de Shakespeare font clairement partie des progrès humains, mais on ne peut pas les compter comme tels on ne peut les mélanger avec le reste, on ne peut pas les prendre en compte. On doit se souvenir d'une telle conclusion : la Révolution ou les plus grandes productions scientifiques comptent infiniment sans doute beaucoup plus que les objets matériels, nous dit Malthus, mais on ne peut les compter. On doit simplement toujours garder cela à l'esprit.

Dans *l'Abondance est-elle possible?*, Kende (1971) propose une tentative de décomposition simple de l'idée de progrès. Il en distingue six acceptions : l'amélioration du bien-être physique (réduction des peines physiques attachées au travail et plus généralement à toute activité humaine, multiplication des biens d'usage individuel ou collectif ; mise au point de nouvelles inventions élargissant soit la gamme des commodités

disponibles, soit le pouvoir humain au sens large ; accroissement du temps de loisir) ; la protection et l'allongement de la vie humaine ; la qualité de la vie humaine ; la rationalisation des efforts ; l'élargissement du savoir humain et l'accumulation des œuvres de culture ; le postulat de justice. On aurait envie d'ajouter : l'accroissement des libertés individuelles et publiques ; une meilleure égalité ; l'augmentation de la participation de tous à la vie démocratique.

Or, ce qui est en effet frappant, c'est que nos sociétés modernes n'ont élu qu'un petit nombre de ces éléments comme composants de l'idée de progrès, laissant les autres totalement de côté. On nous rétorquera qu'on ne les a pas laissés de côté, mais que l'on ne s'est en effet intéressé qu'aux seules grandeurs mesurables, libre ensuite à chaque individu, dans sa vie privée, de considérer plus largement l'idée de progrès et d'y adapter sa vie. Mais l'argument est un peu court : « La vision productiviste opère une réduction : elle privilégie certains des ordres ci-dessus évoqués au détriment des autres. Des nombreux objectifs que le progrès économique et social fait miroiter simultanément, la mentalité productiviste retient par priorité ceux qui ont la grande vertu d'être quantifiables (et qui sont presque toujours des objectifs à forte incidence économique). Aucun esprit productiviste ne songerait évidemment à nier le qualitatif ; l'attention se tourne simplement vers les projets qui ont une incidence positive et mesurable. C'est ainsi que les projets non quantifiables sont peu à peu relégués au second rang des priorités. »

- difficile de s'accorder sur les dimensions constitutives du progrès

Qu'est-ce que le progrès et du progrès de quoi parlons nous ? S'agit-il du progrès de l'esprit humain, conçu comme un et unique et accumulant des connaissances au fur et à mesure de l'histoire à la manière augustinienne (Cité de Dieu) ou hégélienne : un unique Esprit du Monde ? S'agit-il du progrès d'un seul qui pourrait se satisfaire de la production régulière de quelques génies ? S'agit-il du progrès des sociétés, si différentes dans leurs évolutions et dans leurs référents ? S'agit-il du progrès moral ou du progrès technique, qui ne se mesurent évidemment pas de la même manière ? Il faudrait pour adopter des indicateurs pouvoir s'accorder sur ce qu'est le progrès. Mais comment obtenir un consensus sur cette question ? La plupart des auteurs critiques à l'égard de l'adoption d'indicateurs plus larges que le PIB pour représenter le progrès ont toujours mis en avant cette impossibilité d'obtenir un accord sur les dimensions constitutives du bien-être et sur le caractère normatif que revêtirait l'énumération d'un nombre de dimensions déterminées du progrès. Adopter une attitude normative fait toujours courir le risque d'écraser ou de ne pas reconnaître ceux qui ne seront pas d'accord avec cette représentation. C'est le retour à la tyrannie qui menace. Dès lors, nous en sommes réduits à en rester à une optique purement individualiste où ne peuvent être prises en compte que les « utilités » individuelles, représentées par la consommation de chacun et susceptible d'être mesurée par la satisfaction individuelle.

- impossible de considérer le progrès d'un « collectif »

Derrière cette interdiction de s'accorder sur les dimensions constitutives du progrès, il me semble que l'on doit distinguer l'absolu refus de reconnaître l'existence même ou la réalité d'un collectif, d'une communauté qui aurait une existence ou un intérêt différent de celui de chacun de ses membres. On reconnaît là les principes du libéralisme tels qu'ils ont bien été décrits par un Benjamin Constant par exemple (Constant, 1980) et qui vont de pair avec l'idée que les peuples « modernes » doivent au contraire des peuples anciens être tenus loin des obligations liées à la délibération publique et laissés à leurs occupations privées : avant « chaque citoyen avait politiquement une grande importance personnelle. L'exercice des droits de cité constituait l'occupation et pour ainsi dire l'amusement de tous... Il en résultait que les anciens étaient disposés à renoncer leur indépendance privée. Ce renoncement était nécessaire : car pour faire jouir un peuple de la plus grande étendue de droits politiques, il faut des institutions qui maintiennent l'égalité, qui empêchent l'accroissement des fortunes, proscrivent les distinctions, s'opposent à l'influence des richesses, des talents, des vertus mêmes. Or toutes ces institutions limitent la liberté et compromettent la sûreté individuelle (...) Aujourd'hui, les hommes n'ont besoin pour être heureux que d'être laissés dans une indépendance parfaite sur tout ce qui a rapport leurs occupations, à leurs entreprises, à leur sphère d'activité, leur fantaisie (...) Presque toutes les jouissances des modernes sont dans leur existence privée ». Comprendons, toute imposition d'un quelconque Bien qui pourrait être un Bien Commun est dangereuse car elle risque de porter atteinte à la sûreté et à la liberté de chaque individu. Il ne peut plus y avoir de Bien, il ne peut y avoir que du juste.

C'est l'adoption de ce double postulat (inexistence d'un collectif différent des individus qui le composent ; impossibilité de déterminer un Bien qui pourrait être celui d'une communauté ou d'un collectif) qui a amené une partie des économistes à relayer l'idée qu'il est impossible aux membres d'une communauté de s'accorder sur ce que pourraient être les dimensions constitutives du progrès et qui a conduit à l'adoption d'une série de pétitions de principe sur la manière de mesurer le progrès. Je voudrais m'y attarder un instant.

D'une part, l'économie classique ne va plus cesser d'assimiler le progrès à la production d'utilités et celle-ci à la consommation individuelle de n'importe quoi, en modifiant considérablement le sens classique de ce terme. Ainsi Walras fils : « Je dis que les choses sont utiles dès qu'elles peuvent servir à un usage quelconque et en permettent la satisfaction. Ainsi, il n'y a pas à s'occuper ici des nuances par lesquelles on classe, dans le langage de la conversation courante, l'utile à côté de l'agréable entre le nécessaire et le superflu. Nécessaire, utile, agréable et superflu, tout cela, pour nous, est seulement plus ou moins utile [...]. Qu'une substance soit recherchée par un médecin pour guérir un malade ou par un assassin pour empoisonner sa famille, c'est une question très importante à d'autres points de vue, mais tout à fait indifférente au nôtre. La substance est utile, pour nous, dans les deux cas, et peut-être plus dans le second que dans le premier » (Walras, 1926). L'utilité est définie du point de vue de l'individu et il ne peut y avoir d'utilité commune. D'où ce que l'on peut appeler le deuxième coup de force de l'économie : avoir

réussi, par la seule annexion et la réinterprétation d'un vieux mot qui continue d'être en usage dans son sens premier, à faire passer pour utile l'ensemble de la production simplement parce que, une personne au moins l'ayant désirée, elle est passée sur le marché et a ainsi obtenu l'insigne honneur de contribuer à l'accroissement du PIB.

Comme JJ Goux l'a bien explicité (Goux, 1996), l'économie, dans cette perspective, n'a donc pas pour vocation de répondre aux besoins des hommes, et en particulier aux besoins des hommes vivant en collectivité et définissant ensemble leurs besoins collectifs, mais plutôt d'assouvir les désirs infinis, et infiniment variables, de tous les individus qui ont de quoi les satisfaire, quel que soit le nombre de ces individus, quelle que soit la nature de leurs désirs. « Par là même, il ne peut plus s'agir de la valeur d'usage en général (pour l'espèce humaine) d'un bien reconnu utile unanimement et collectivement. Chaque fois, il s'agit de l'utilité d'une unité concrète, en cet instant, pour moi qui la désire... Ainsi, ce n'est pas l'utilité de l'eau qui est en jeu, mais l'intensité de *mon* désir, à l'instant t, pour *ce* verre d'eau. Ce n'est donc pas en fait à un "besoin de l'homme" que répond ainsi l'utilité ainsi comprise, mais au désir variable, toujours changeant, éphémère, de telle ou telle subjectivité désirante à tel ou tel moment ».

Il faut mesurer le sens de ce nouveau fondement de l'économie, qui se confond de fait avec son passage au statut de science. Sauf à réaliser des contorsions extrêmement délicates, il sera désormais très difficile, sur ces bases, de reconnaître non seulement le caractère utile (au sens premier du terme) d'autre chose que la production, mais aussi une utilité générale, c'est-à-dire une utilité délibérément et directement collective : l'utilité définie par l'économie présente en effet immédiatement un caractère individuel (quelque chose ne peut être utile que pour quelqu'un), mais elle nécessite aussi un échange, une transaction, une opération entre deux personnes, une transformation ayant été opérée par un agent, qui rend le produit utile. La matrice de l'économie réside dans le rapport qui s'établit entre deux individus.

Dans une telle construction, les désutilités elles-mêmes ne peuvent être qu'individuelles et ne sont réparables qu'individuellement : la pollution n'est pas un mal qui nous menace tous, c'est une externalité qui doit être repérée par celui qui en souffre et réparée par celui qui la commet. On se trouve plongé dans un monde d'individus ou de regroupements d'individus qui font des transactions. La société n'existe pas : il n'y a ni bien collectif, bon pour tous même s'il paraissait mauvais du point de vue de chaque individu, ni menace générale, ni intérêt commun, il n'y a que des transactions correctes ou incorrectes. Il n'y a pas non plus de patrimoine possédant une valeur intrinsèque qu'il nous reviendrait de conserver, ni de richesses en soi, dont la valeur serait indépendante d'une quelconque extériorisation (ou présentation sur un marché). Valoriser consiste uniquement à donner à un objet ou à une action une forme susceptible de rendre l'objet désirable pour l'autre. La valeur n'échoit qu'à ce qui est produit, et surtout à ce qui est consommé, donc à ce qui a été désiré.

Il est étonnant que la comptabilité nationale, tout inspirée de keynésianisme et de marxisme qu'elle était, centrée autour de la production et des ressources matérielles, ait néanmoins récupéré corps et biens cette vision-là. Tout se passe comme si notre comptabilité nationale actuelle était le mixte d'un raisonnement macroéconomique portant sur la production et de l'ensemble de la vision néoclassique de l'utilité, comme si cette dernière avait été simplement transportée, avec armes, bagages et présupposés, dans un cadre où la production est simplement mieux modélisée et considérée dans sa globalité. Telle est la raison pour laquelle la richesse est construite, dans la conception de la comptabilité nationale, du point de vue de l'individu : il y a richesse uniquement s'il y a production, et par définition uniquement si le produit est apporté sur le marché et approprié par quelqu'un. Ou, depuis 1976, uniquement si le produit est consommé par quelqu'un, même s'il ne le paye pas à son prix. La comptabilité nationale n'est donc que le reflet, sur un plan à deux dimensions, du marché. Elle ne prend pas en compte ce qui pourrait constituer une troisième dimension, une sorte de profondeur (qui inclurait par exemple le patrimoine naturel, le niveau de savoir et de culture des personnes, bref toute la richesse individuelle et collective qui ne fait pas l'objet d'une production au sens étroit de la comptabilité nationale, ou encore la densité du lien social, le degré de violence... toutes choses qui constituent pourtant le « fond » à partir duquel un certain nombre de biens sont produits et échangés). Ne disposant que d'une conception individualiste de la richesse, puisque l'utilité vient de la satisfaction d'un seul, on est en quelque sorte contraint au détour du marché qui est l'unique moyen de vérifier que le produit a bien été approprié et de calculer combien grands étaient les désirs qui portaient sur lui. La comptabilité nationale n'est donc qu'une projection sur un plan – au sens propre du terme – des désirs exprimés sur des produits.

Il y a donc une évidente continuité entre le concept de production forgé au long du XIX^e siècle et l'agrégat sur lequel nous vivons encore aujourd'hui et qui mesure notre richesse : le produit intérieur brut. Dans tous les cas, il s'agit bien de ne considérer comme richesses que les biens et produits appropriés par des individus au terme de transactions individuelles. La richesse nationale n'est constituée que de biens et services produits et de la somme des enrichissements particuliers.

Cette pétition de principe explique le refus catégorique de la part de comptables nationaux ou d'économistes d'accorder une quelconque considération à des indicateurs alternatifs ou complémentaires au PIB tels que les indicateurs de développement humain du PNUD ou les tentatives de Tobin ou Nordhaus pour construire des indicateurs de bien-être. Baneth (1998) un ancien directeur du département de la Banque Mondiale, indique que le désavantage des indicateurs synthétiques est de « cacher les choix du présentateur, et de cacher même qu'il y a eu choix [...], qu'un indicateur universel n'a strictement aucun sens et que même des indicateurs partiels élaborés à partir de la valeur pondérée de diverses statistiques n'ont pas pour effet d'améliorer la compréhension de réalités complexes, mais plutôt de les occulter, et même de les déguiser ». Dans un article consacré aux différentes tentatives pour corriger le PIB, Arkipoff (1976) a bien mis en évidence qu'en fin de compte le vrai problème, pour lui, consistait dans le fait même que l'on puisse considérer

la possibilité d'un bien commun : « Les considérations sur la nature de l'échelle de préférence individuelle ou collective ont fait anticiper sur la question de savoir comment se détermine la préférence collective. En d'autres termes, il importe essentiellement de s'inquiéter de la signification des termes "collectif", "représentatif", "déterminé de façon satisfaisante" [...]. La première exigence, si les mots "collectif" et "représentatif" ont un sens, c'est que cette préférence ne fasse pas abstraction de tout ou partie des préférences individuelles. C'est donc bien une agrégation des choix individuels, ou encore une consultation électorale, puisque l'avis de tous devra être sollicité [...]. Il est donc d'ores et déjà évident qu'hormis le cas de l'unanimité, la préférence collective ne pourra entériner de façon fidèle tous les choix individuels [...]. C'est dire que, dorénavant, les mots de "collectif", de "général"... devront être utilisés avec la plus grande des précautions. On s'en doutait depuis longtemps ; on le sait maintenant ». Très clairement, deux idées sont mises en avant qui rendent l'idée d'un « bien-être national » inconcevable (Archambault,) : il n'y a pas de collectif ou de société, mais seulement des individus ; il est impossible d'agréger les préférences individuelles. Comment dès lors pourrait-on même parler de progrès social ? C'est l'idée même de société qui est niée.

Des raisons fondées sur l'existence de corrélations rassurantes

On l'a dit, la plupart des économistes s'accordent sur le fait que le PIB n'est pas un indicateur de bien-être et sont tout prêts à reconnaître que le progrès ne peut être mesuré par la croissance de la production. Mais ils pensent aussi qu'il existe de fortes corrélations, au niveau collectif, entre PIB et indicateurs sociaux et, au niveau individuel, entre croissance des revenus et satisfaction ou bonheur. Dès lors, n'est-il pas acceptable de penser que le PIB donne une bonne image du progrès ? C'est ce que mettent en évidence diverses corrélations qui permettent de ne pas trop consacrer de temps à la recherche d'indicateurs alternatifs puisqu'après tout le PIB donnerait de bonnes indications.

Une brèche avait été ouverte dans la domination exclusive du PIB comme indicateur principal de comparaison des performances des sociétés et comme indicateur de bien-être dans le rapport de l'OCDE de 2001 intitulé *Du Bien-être des Nations* (OCDE, 2001). Ce rapport reconnaissait que le PIB et le bien-être étaient deux choses différentes, « le second agrégat étant plus large que le premier. Le PIB n'est qu'un indicateur parmi d'autres de certains aspects du bien-être. Il y a des indices de tendances divergentes entre la croissance du PIB et le bien-être. Mais il est difficile de mesurer le bien-être même si un certain nombre d'indicateurs ont été récemment mis en place par l'OCDE ». Plus récemment, l'OCDE a montré que les indicateurs sociaux qu'elle produisait depuis le milieu des années 80 étaient globalement corrélés avec le PIB même si lorsque l'on élabore un indicateur synthétique de ces indicateurs sociaux, l'évolution est beaucoup plus faible que celle du PIB (OCDE, 2007). « Pour conclure, écrivent

Laurent Gasnier et Sylvie Le Laidier dans leur intervention au douzième colloque de l'Association de la Comptabilité Nationale, mettre en question la pertinence du PIB au motif qu'il ne mesure pas le bien-être s'apparente à un faux débat, dans la mesure où il n'a pas été conçu pour cela mais pour décrire le fonctionnement d'une économie à l'aide d'un

modèle comptable cohérent. En outre, le PIB par habitant reste assez fortement corrélé (en niveau surtout, moins en évolution) avec certaines dimensions identifiées du bien-être (état de santé ou niveau d'études moyen notamment). A ce titre, il peut conserver une certaine légitimité en tant qu'indicateur synthétique de bien-être ».

Si les individus tirent leur bien-être de la satisfaction de leurs besoins selon leurs préférences, telle qu'elle s'exerce essentiellement sur le marché et si la satisfaction des besoins est fonction de ce que les individus consomment, cette consommation étant elle-même fonction de leur revenu, on peut utiliser celui-ci comme indicateur du bien-être. De nombreux travaux se sont attachés à comprendre pourquoi, alors que la croissance du PIB était ininterrompue, les niveaux de satisfaction n'augmentaient pas, notamment dans les pays développés. Récemment, Claudia Senik a mis en évidence que malgré les deux effets repérés par la littérature, l'effet d'accoutumance et l'effet de comparaison, le bonheur ou la satisfaction restait liée à l'augmentation des revenus. « En particulier, et de manière évidente, s'il est vrai, comme l'ont suggéré de nombreux travaux d'économistes et de psychologues, que les individus ont un goût pour un profil de revenu et de consommation croissant dans le temps, la croissance ne semble plus un objectif dérisoire » concluent Clark et Senik.

II) Quelle mesure pour quel progrès ?

Malgré ces raisons positives, dont la principale serait que la production et la consommation constitueraient une des plus hautes manifestations de l'activité humaine et une sorte de spiritualisation de la matière ou encore une des manières de civiliser le monde, malgré ces raisons négatives, qui tiennent essentiellement au fait que donner une définition de ce qu'est le progrès d'un collectif donné est impossible car il n'existe pas de collectif et que la détermination d'une norme serait attentatoire à la liberté individuelle, et malgré ces raisons rassurantes qui semblent nous indiquer que grossièrement, les évolutions du PIB et d'autres indicateurs de progrès, plus larges, vont dans le même sens, nous devons tenter de définir, au moins pour une communauté donnée, une liste des dimensions constitutives du progrès et nous doter d'indicateurs susceptibles d'assurer le suivi de ses évolutions.

A) Il n'est pas possible de conserver plus longtemps le PIB comme mesure exclusive ou principale du progrès

Le PIB n'est pas une mesure du progrès. Certes, il donne une idée du niveau de richesse d'un pays et permet des comparaisons, notamment grâce à l'indicateur PIB par habitant. Le PIB nous indique quelle quantité de biens et services sont amenés sur un marché et appropriés par des individus ou des institutions. Mais, et les économistes conviennent de cela pour la plupart, il n'est pas un indicateur de bien-être et ne doit pas être utilisé comme tel. Il importe de bien remarquer, d'abord, que tous les économistes n'en

conviennent pas (voir Simon Nora écrivant au contraire en 1953 : « Pour mesurer le bien-être d'une nation et bien que cette mesure soit fort discutable, la quantité à retenir sera sans doute le produit national net au prix de marché. Le produit national net ou brut peut servir de base à l'appréciation du potentiel mobilisable d'une nation en vue d'un effort civil de reconstruction ou d'une guerre) et ensuite que les économistes qui reconnaissent l'insuffisance du PIB comme indicateur de bien-être ou de progrès n'avaient jusqu'ici pas fait d'efforts majeurs pour lutter contre le mésusage de cette notion. La plupart des économistes, même s'opposant à l'assimilation croissance du PIB = progrès, se sont par ailleurs jusqu'ici refusé à construire d'autres indicateurs ou à reconnaître que la croissance du PIB pourrait entraîner des évolutions contraires au progrès. Autrement dit, même lorsqu'ils reconnaissent que le PIB n'est pas un indicateur de bien-être ou de progrès, la plupart des économistes continuent à penser que progrès et croissance du PIB vont dans la même direction, que la croissance du PIB ne peut pas être mauvaise pour le progrès (voir l'ensemble des contributions présentées au 12^{ème} colloque de l'Association de Comptabilité nationale : *Au delà du PIB, à la recherche d'indicateurs synthétiques- La prise en compte du bien être*, 2008).

Rappelons les limites du PIB. Il me semble qu'elles sont au nombre de trois. Le PIB ne valorise que l'activité conduisant à la production de biens et services qui seront appropriés par des individus. Seule l'activité qui s'achève par la mise en forme d'un produit, et son appropriation par une autre unité est considérée comme ayant de la valeur. Donc seul le travail rémunéré, travail salarié ou travail indépendant, est considéré comme une activité digne d'intérêt. Toutes les autres activités sont considérées comme productrices de rien. Toutes les activités ou les temps essentiels pour la vie des sociétés : « temps avec les proches », « temps des activités citoyennes et démocratiques », « temps domestique »... sont comptés pour zéro. Dans cette perspective, la société qui sera capable de mettre sous la forme de biens et services appropriables le plus de choses possibles sera la plus riche possible. La société qui consacra le moins de temps aux activités politiques, citoyennes, familiales, personnelles, domestiques sera celle qui connaît le plus de progrès.

Par ailleurs, le PIB ne s'intéresse pas à la manière dont la contribution à la production et les revenus issus de celle-ci sont répartis entre les membres de la société : il n'est pas sensible aux inégalités et à la manière dont la participation à la production est organisée pas plus qu'aux inégalités de consommation. Certes, on sait que les propensions à consommer des différentes catégories de la population sont diversifiées mais le PIB n'est affecté par les inégalités que dans la mesure où celles-ci se traduisent par des réductions de consommation globale. On peut donc parler de progrès pour une société qui ne permet qu'à un quart de sa population active de travailler ou qui tolère des inégalités très fortes de patrimoine, de revenus, d'accès à la santé, d'éducation.

Enfin, le PIB ne prend pas en compte les dégâts engendrés à l'occasion de la production, les atteintes au patrimoine collectif dont est dotée une société à un moment donné, notamment les déprédations opérées sur le patrimoine naturel par l'activité industrielle et commerciale. Comme l'écrivait de Jouvenel en 1968, « Fondamentalement, notre

comptabilité nationale est une comptabilité d'entreprise élargie : la production nationale qu'elle enregistre est le total des ventes des entreprises moins les achats qu'elles se font mutuellement, sauf à titre d'investissement ». En face de l'acte de production, en face de la valeur ajoutée produite, nulle soustraction (ou addition) sur un compte de capital ou de patrimoine sur lequel on a agi, qui a vécu des transformations. Autrement dit, notre comptabilité nationale n'est pas une comptabilité patrimoniale : comme l'avait bien mis en évidence le document de l'Insee consacré à cette question : « Le concept de patrimoine mis en œuvre dans les comptes nationaux peut paraître assez restrictif puisque'il exclut les actifs ou les passifs situés en dehors de la sphère marchande, comme le capital écologique ou le patrimoine naturel, ou encore le capital humain (...) Pour l'essentiel, deux catégories d'exclus peuvent être distingués. La première catégorie comprend des biens, tels le capital naturel ou le capital écologique, auxquels on ne peut attribuer une valeur marchande et qui ne sont généralement pas appropriables par une unité déterminée. Ces biens constituent indubitablement des patrimoines, mais leur prise en compte en tant que tels ne peut s'opérer que dans un cadre plus large que celui lié à une approche marchande des patrimoines. La seconde catégorie d'exclus concerne des actifs dont l'intégration dans les comptes de patrimoine n'est envisageable qu'à la condition de remettre en cause certains concepts et traitements retenus actuellement en comptabilité nationale, comme la séparation entre consommation (intermédiaire et finale) et la FBCF [Formation brute de capital fixe], la limitation de cette dernière aux actifs corporels ou encore la définition des frontières de production. Peuvent être rattachés à cette catégorie les biens durables possédés par les ménages et les biens militaires des administrations publiques, mais aussi le capital humain et les droits à la retraite en régime de répartition » Les deux pages suivantes expliquent pourquoi il est en effet impossible, compte tenu des méthodes employées par la comptabilité nationale, de retenir ces actifs. La raison dernière, répétée plusieurs fois, est que « ces biens n'ont pas de valeur marchande appropriable par une unité déterminée et qu'ils ne constituent donc pas une réserve de valeur au sens des comptes de patrimoine »¹.

Dans un texte récent, Laurent Gasnier et Sylvie Le Laidier (2008) ont rappelé qu'en France, le développement de la comptabilité environnementale s'est jusqu'à présent surtout limité aux comptes de protection de l'environnement, plus faciles à mettre en oeuvre, et à certains flux de matières. « En revanche, l'intégration des dommages dans la comptabilité environnementale n'a fait l'objet que d'approches parcellaires. Pour leur part, les travaux sur les comptes de patrimoine naturel sont déjà anciens et se réduisent principalement au patrimoine forestier. L'évaluation des flux environnementaux non marchands permettrait la prise en compte des coûts écologiques liés au fonctionnement de l'économie. L'évaluation de la dégradation, c'est-à-dire des dommages causés à l'environnement qui ne sont ni corrigés, ni évités est complexe ; l'estimation peut reposer

¹ Il en va de même dans les plus récentes publications de l'Insee consacrées au patrimoine. Par exemple « Insee première », *Le Patrimoine national*, n° 595, juillet 1998, où les auteurs explicitent leur méthode : « Les comptes de patrimoine de la comptabilité nationale recensent divers actifs et passifs économiques. Issus de processus de production ou naturels (terres, gisements, etc.), financiers ou réels, professionnels, privés ou de rapport, ils ont une caractéristique commune : pouvoir être échangés sur un marché. Le champ ainsi défini est plus étroit que celui de patrimoine au sens large : des éléments tels que le capital écologique (l'air, la biodiversité, etc.) ou le "capital humain" en sont exclus. »

sur le chiffrage des coûts nécessaires pour éviter les atteintes, pour restaurer la Nature ou encore tenir compte du consentement à payer des bénéficiaires des services environnementaux concernés. En ajoutant ces coûts non payés à la demande finale, telle que mesurée actuellement dans les comptes nationaux, on ferait apparaître - à PIB et revenu disponible inchangés - que le véritable coût de la demande finale est supérieur à son prix de marché. En effet, le prix de marché ne tient pas compte de la consommation d'actifs naturels induite par cette demande. Ces actifs naturels consommés sont localisés dans le pays considéré, mais aussi à l'étranger, puisqu'une partie de la demande finale est importée. Au final, c'est l'écart relatif entre le coût total de la demande finale (y compris les coûts environnementaux) et la valeur de marché de cette demande qui permettrait de mesurer la distance qui sépare le fonctionnement actuel de l'économie de ce que serait un fonctionnement véritablement compatible avec un modèle de développement durable. Cette approche, suggérée en particulier par A. Vanoli est sans doute la plus prometteuse d'un point de vue conceptuel. Elle demanderait toutefois à être précisée et à être assise sur des méthodes d'estimation et des systèmes d'information adaptés ».

De nombreux indicateurs alternatifs ou complémentaires au PIB ont été élaborés depuis une quinzaine d'années (Gadrey, Jany Catrice, 2003). Leur méthode d'élaboration ont été l'objet de nombreuses critiques (Gadrey, Jany Catrice, 2003 ; Méda, 1999 ; 2008). Ils avaient en commun de vouloir dépasser les limites du PIB et de faire apparaître, pour certains, les coûts environnementaux, ou les coûts sociaux attachés à la croissance ou encore à donner une représentation plus large du bien-être social. Ils me paraissent aussi pour la plupart avoir pour point commun de reconnaître l'existence d'un collectif, c'est-à-dire d'une communauté humaine, localisée (le territoire pouvant être une ville, une région, un lieu particulier, un pays ou la Terre entière), dont les évolutions sont évaluées y compris dans leur dimension patrimoniale. Les Miringoff (1999) parlent dès leur introduction de la « santé sociale de la Nation » ; Osberg et Sharpe dont l'indicateur de bien-être économique me semble l'un des plus intéressants parlent dès le début de leur article (2003) de « la société canadienne ». Il s'agit bien de s'interroger sur l'évolution d'une communauté humaine donnée localisée sur un territoire, cette communauté me semblant pouvoir être décrite comme disposant ou héritant d'un certain patrimoine, qui présente un certain nombre d'états ou de qualités et dont on peut suivre les évolutions. Les indicateurs qui se sont donné pour ambition de dresser un inventaire des ressources ainsi disponibles et de leurs qualités ont pour point commun de présenter des évolutions bien moins fortes que les courbes de l'évolution du PIB.

B) Quel progrès devons-nous analyser ?

De quoi parlons nous lorsque nous évoquons, sans en dire plus, le progrès ? Quel est le périmètre concerné ? Quel est le sujet du progrès ? Le 18^{ème} siècle a vu se confronter différentes visions, notamment celle de Rousseau qui dans son Discours sur les sciences et les Arts nie que le développement de la civilisation se soit accompagné d'un progrès, et d'autres visions plus optimistes. Au 18^{ème} siècle, le progrès est le plus souvent conçu comme celui de l'humanité considérée comme un seul être, et il est aussi le plus souvent

de nature morale. C'est le progrès moral que Rousseau conteste et c'est le progrès moral que Kant espère. Mais le 18^{ème} siècle est aussi celui où s'affirme l'importance du progrès technique, progrès dans les connaissances humaines (là aussi l'humanité est traitée comme un tout), progrès dans les inventions et les découvertes, progrès dans la capacité à aménager le monde. Le 19^{ème} siècle est précisément celui où le progrès est conçu plus généralement comme celui de l'Esprit, d'un esprit universel. Si le 18^{ème} siècle et le 19^{ème} sont globalement portés par cette idée que l'humanité devient de jour en jour meilleure et plus heureuse, le vingtième siècle sera évidemment celui de toutes les remises en cause.

Il n'est plus question de mesurer les progrès d'un Esprit universel tant nous avons pris conscience de la diversité des cultures et de la diversité des modalités de développement. Parler de progrès implique des jugements de valeur qu'il nous est impossible d'imposer à tous ou sur lesquels il nous serait impossible de nous accorder. Le vingtième siècle sera le théâtre non seulement de la Barbarie nazie mais aussi de la relecture des deux derniers siècles, notamment par l'Ecole de Francfort, comme ceux de la domination ininterrompue de la rationalité instrumentale, la volonté de tout mettre sous forme de calcul, l'achèvement de la volonté humaine de maîtriser le monde. Le terme lui-même de progrès fait l'objet des plus grands soupçons. Après la Seconde Guerre Mondiale, nulle trace d'un progrès moral. Quant au progrès technique, il fait aussi l'objet des plus grandes interrogations. La comptabilité nationale, instrument destiné à accompagner la reconstruction et mettant au centre de la puissance d'une nation sa capacité de production semble avoir été le seul dispositif « neutre » susceptible de fournir des mesures et de calculer des accroissements sans nécessiter des options radicales sur le sens du progrès. On peut sans doute refaire l'histoire de la réduction récente du progrès à la croissance en disant, à la suite de Pierre Kende, que, d'une part, jamais dans l'histoire les pays n'avaient pu se doter d'une instrumentation si efficace, appuyée sur une volonté de développer la production et que, d'autre part, la production semblant un objectif neutre, sur lequel tout le monde était capable de s'accorder, le fait de se focaliser sur elle ne posait aucun problème d'autant que tout semblait montrer que le développement de la production allait de pair avec les autres dimensions du progrès, en en étant en quelque sorte la condition.

Mais il existe aujourd'hui un soupçon grandissant à l'égard de ce raisonnement : d'abord, parce que l'on comprend qu'en n'accordant d'attention qu'à la croissance de la production, on a oublié que celle-ci pouvait s'accompagner de dégâts, de destructions, de dégradations : dégâts opérés sur le capital naturel qui restait invisible, en l'absence de bilan, destructions ou dégradations de certaines qualités, de certains états, de certaines configurations. Ceci nous oblige à considérer donc, les évolutions non pas seulement du stock de connaissances de l'humanité, non pas seulement de la valeur des biens et services appropriés sur un marché mais plus généralement d'un ensemble plus vaste. Que peut-être cet ensemble plus vaste ? Il me semble que pour se le représenter correctement, il importe d'adopter une position particulière, de faire une expérience ou de faire comme si : comme si ce que nous prenons jusqu'à aujourd'hui pour un simple cadre de vie sans aucune consistance venait à disparaître, du fait d'une guerre, civile ou extérieure, ou d'une catastrophe écologique. Ce qui disparaîtrait, dès lors, c'est une société donnée, c'est une

communauté vivant sur un territoire donné avec ses ressources naturelles (son eau, son air, ses forêts, ses paysages, ses espèces...). C'est ici que le collectif réapparaît avec force : si nous voulons que nos sociétés s'inscrivent dans la durée, si ce à quoi nous sommes attachés c'est non seulement à la survie de la Terre mais aussi au développement de nos sociétés, alors nous devons imaginer que chaque génération hérite d'un état donné de la société, d'un patrimoine qu'il s'agit de maintenir, conserver, développer. C'est ce patrimoine dont nous devons être capable de dresser un inventaire, inventaire des ressources et des qualités, pour être capables de comprendre si les transformations que nous lui faisons subir constituent un progrès ou une dégradation. Nous devons donc bien reconnaître qu'il existe un collectif et que certaines opérations sont bénéfiques à la sauvegarde du patrimoine de ce collectif tandis que d'autres contribuent à sa dégradation.

Qu'est ce que ce patrimoine ? Il comporte clairement une dimension de capital naturel. Echoit à chaque génération un état du patrimoine naturel qu'il lui incombe de transmettre à la génération suivante sinon dans le même état au moins dans la capacité de fournir les mêmes « services » en matière de confort de vie, d'esthétique, de fourniture d'habitat à des espèces diversifiées, en premier lieu l'espèce humaine... La question de la description et de la composition de ce capital est très importante. C'est donc bien à un inventaire que nous devons nous atteler. Inventaire des principales ressources dont nous disposons et des services qu'elles sont susceptibles de rendre aujourd'hui. S'il est complexe, un tel travail est en cours et possible. Comme le raconte Vanoli, on a pas mal travaillé sur la question des atteintes à un capital dont nous reconnaissons aujourd'hui l'existence, un capital « naturel » ou écologique qui se présente aujourd'hui dans un certain état, celui dont nous héritons collectivement : il est constitué d'eau, d'air, d'espèces, de forêts, d'espèces végétales et animales, d'espaces, de paysages, de ressources auxquelles on peut ou non donner une valeur monétaire... Les actes de production, on le sait fort bien maintenant, et les actes de consommation ont sur ce capital un effet qui peut venir le diminuer, qui peut le changer. Dès lors, pour ce type de capital, la mesure du progrès consiste à suivre les stocks de ressources non renouvelables et la quantité de services susceptibles d'être rendus. Le progrès consistera à ce que le stock ne diminue pas et que la quantité de services rendus par ces stocks soit constante.

Le même raisonnement doit me sembler t-il, et de toute urgence, avec un autre type de patrimoine, beaucoup plus difficile à définir. On pourrait l'appeler « capital social » si le terme n'avait pas déjà été pris dans un sens très différent. Est-ce le terme de capital social qui convient pour décrire ce capital qui peut être abimé à l'occasion de la production et concerne tant la santé que la capacité à obtenir un revenu de façon autonome et de se protéger des différents risques ? Dans le rapport de l'OCDE de 2001 déjà cité il était indiqué qu'il nous fallait désormais tenir compte des autres « capitaux », le capital naturel mais aussi et surtout le capital humain et le capital social. Le rapport mettait d'ailleurs moins l'accent sur les dégâts qui pouvaient être occasionnés sur ces capitaux à l'occasion de la production que sur la nécessité de plus les valoriser car ils apportaient une contribution de plus en plus forte au bien être et en fin de compte au PIB. Mais ce concept de capital social, directement hérité de Putnam, n'était pas le bon ou ne pouvait pas servir

en cette matière. On lira les critiques définitives qu'adresse Sophie Ponthieux à ce concept putnamien (Ponthieux, 2003) mais le problème est surtout qu'il ne se présente précisément pas comme un capital, un stock de richesse qui pourraient subir des atteintes.

Il y a bien une sorte de patrimoine dont nous héritons, constitué grossièrement de l'état de santé des personnes de la société (mesuré par le nombre d'années de vie en bonne santé ?), de la capacité de cette société à maintenir ce capital – un capital santé –, mais aussi du niveau d'éducation moyen des personnes composant cette société et peut-être aussi un capital emploi qui représenterait une sorte de stock des emplois existants avec leur « qualité », capital qui permet d'avoir un revenu et de faire face aux différents risques de la vie (capacité des personnes à vivre de façon autonome). On peut ranger aussi dans cette catégorie le capital humain qui ne se résume cependant pas au nombre d'années d'études réalisées. On pourrait ranger dans cette catégorie l'existence de systèmes permettant aux personnes de faire face aux risques et aussi aux institutions de produire du vivre ensemble (les syndicats...). Tout cela est fruit de l'histoire et présente un certain état que les opérations de production peuvent améliorer ou dégrader. Il s'agit de mesurer la qualité à un moment donné de ce capital social, c'est-à-dire la qualité de vie menée par les individus à une date donnée. Cette qualité peut être mesurée ou bien par le biais de mesures objectives (état de santé ; taux de mortalité ; ...indices de santé sociale des Miringoff) ou bien par le biais de mesures subjectives. Nous y reviendrons ci-après, mais indiquons qu'il importe de suivre les évolutions de ce capital autant que celles du capital naturel : c'est en quelque sorte le degré de civilité qu'une société a réussi à atteindre en permettant au plus grand nombre possible de personnes d'accéder aux biens premiers et aux droits en vigueur. Ce capital social est beaucoup plus difficile à définir que l'autre. Il met en jeu des options sur ce que sont les droits fondamentaux, il oblige à exprimer un jugement sur la valeur à accorder à l'égalité (une bonne moyenne en matière de nombre d'années de vie en bonne santé peut cacher de redoutables inégalités).

C) Quels outils de mesure ?

Si nous étions dans une situation idéale, nous devrions pouvoir nous accorder sur le fait que ce qui constitue un progrès, pour nos sociétés, c'est de devenir toujours plus civilisées, c'est-à-dire comme l'écrivait Kant dans *L'Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*, de parvenir à résoudre la question essentielle, qui est « la réalisation d'une société civile administrant le droit d'une façon universelle », c'est-à-dire d'« une constitution politique parfaite sur le plan intérieur, et donc également parfaite sur le plan extérieur, c'est-à-dire en ce qui concerne les relations entre les États », donc un État cosmopolite universel ». Un tel objectif paraît oh ! combien plus désirable que la mise en valeur du capital mondial. Substituer l'objectif de « civilisation » à celui, purement opératoire, de mondialisation (Méda, 1999 ; 2008) risque néanmoins de paraître à beaucoup encore trop vague et surtout terriblement difficile à opérationnaliser. Dès lors, peut-être nous faut-il à court terme adopter des objectifs intermédiaires et au moins réunir les conditions permettant à la Planète de continuer à constituer un environnement

habitable (même niveau de ressources non renouvelables ou au moins même niveau de « services » rendus en matière de confort, d'esthétisme, d'habitat...) et à chaque société de garantir son inscription dans le temps. Cela suppose de s'accorder sur les facteurs garantissant qu'une société donnée ne disparaîtra pas du fait d'un manque d'une ressource naturelle indispensable à la vie ou du fait d'une explosion sociale due à une guerre ou d'une émeute violente. Et donc de réaliser un double travail de mesure de la qualité de vie existante pour suivre ses évolutions et de suivre particulièrement les facteurs dont on peut penser qu'ils constituent une cause ou un signe de dégradation de la qualité de vie.

Il me semble que si un relatif consensus existe sur la nécessité de mesurer le patrimoine naturel ou ses constituants essentiels (Association de Comptabilité Nationale ; Vanoli, 2002 ; Premier rapport de la Commission Stiglitz, 2008), il n'en va pas de même pour le capital « social » ou la qualité de vie. On l'a dit, de nombreux indicateurs intégrant la prise en compte de l'environnement et de la dimension sociale ont été développés depuis les années soixante dix et plus particulièrement depuis le milieu des années 90 (Gadrey, Jany-Catrice). Il s'agit pour la plupart d'indicateurs « synthétiques » ou « composites », qui agrègent les différentes dimensions (revenu, santé, loisir...) supposées contribuer à la détermination du bien-être global. Chacune dimension est mesurée (quantifiée) à partir d'une combinaison de variables élémentaires censées résumer cette dimension du bien-être. Les dimensions retenues sont ensuite agrégées pour produire la valeur de l'indicateur synthétique. Le plus connu, et le plus ancien de ce type d'indicateur est l'indice de développement humain (IDH) créé en 1990 par le programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) dans la perspective de classer les pays. Il combine, par moyenne simple, le PIB par habitant (plus précisément son logarithme, pour tenir compte des rendements décroissants de l'augmentation du PIB sur le bien-être), l'espérance de vie à la naissance et le niveau d'instruction (taux d'alphabétisation et taux de scolarisation), en donnant un poids égal à ces trois dimensions (revenu, santé, éducation). En France, le BIP 40, Baromètre des inégalités et de pauvreté » développé par le Réseau d'Alerte sur les inégalités, retient ainsi six dimensions : revenus, conditions de vie, travail, éducation, santé, justice. Au Canada, le Conseil Canadien du développement social élabore depuis 1998 un indice de sécurité personnelle qui est la résultante de trois dimensions : sécurité économique (sécurité financière et d'emploi), sécurité sanitaire (protection contre les maladies et les accidents) et sécurité physique et matérielle (protection contre les violences physiques et les vols). La sécurité « économique » est également une des quatre dimensions de l'indice proposé par Osberg et Sharpe en 1998, indice combinant l'approche « agrégat corrigé » (consommation et capital) de Nordhaus et Tobin et l'approche « composite » reposant sur des indicateurs « sociaux » élémentaires. Pour les Etats-Unis, l'indice de santé sociale proposé par M.-L. Miringoff et M. Miringoff propose 16 variables distinguées selon les tranches d'âge.

On l'a dit, les critiques contre ces indicateurs sont nombreuses : le choix des dimensions constitutives du bien-être serait arbitraire, de même que les pondérations. L'OCDE (2007) indique ainsi que les corrections du PIB permettant la prise en compte du temps de loisir, de la taille des ménages, de l'inégalité de répartition des revenus et des dégradations

apportées à l'environnement sont sujettes à caution. Par exemple, prendre en compte les inégalités suppose de faire des hypothèses sur l'aversion des individus à l'inégalité : « de nombreuses théories de la justice sociale voudraient que l'on attache un poids supplémentaire au revenu qui va aux couches les plus pauvres, surtout dans les sociétés les plus inégales. Par exemple, dans un cas où le revenu du décile le plus riche de la population augmente d'un montant égal au recul du revenu du décile le plus pauvre, le revenu par habitant reste constant, mais la plupart des observateurs concluraient que le bien-être de la société a diminué. Pour tenir compte des inégalités de distribution, on peut ajuster le PIB et le revenu des ménages en pondérant le revenu moyen de chaque décile de la distribution par un coefficient qui représente le degré d'aversion de la société à l'inégalité (Kolm, 1969). Des coefficients plus élevés traduisent une aversion à l'inégalité plus importante et, par conséquent, un poids plus faible attribué aux hauts revenus ». Un de leurs points faibles, rappelle Vincent Marcus (Association de comptabilité nationale, 2008) réside dans le système de pondérations retenus pour agréger les différentes composantes de l'indicateur. Autrement dit, l'importance relative à accorder aux différentes dimensions dans l'agrégat total est en général posé a priori. De fait, les indicateurs « composites » retiennent souvent par défaut une pondération uniforme des dimensions qui les composent. Dans l'indice de développement humain (IDH) par exemple, l'espérance de vie pèse autant que le PIB par tête et autant que le degré d'instruction.

Dés lors, un certain nombre de travaux se proposent de déterminer les pondérations en utilisant les données subjectives. Par ailleurs, une autre approche consiste tout simplement à demander aux individus eux-mêmes dans quelle mesure ils sont satisfaits de leur existence. L'OCDE (2007) indique que les mesures subjectives du bien-être soulèvent évidemment des difficultés méthodologiques. « Elles peuvent reposer sur des concepts différents et être influencées par des facteurs temporaires ou par des différences linguistiques ou culturelles. Néanmoins, les enquêtes montrent que les individus qui se déclarent très ou assez satisfaits de leur vie sont également considérés comme tels par leurs parents et amis, tendent à être plus souriants, à présenter une activité plus élevée de la zone préfrontale du cerveau (la zone associée aux états positifs), se rappellent plus volontiers les événements heureux, et présentent une plus grande résilience au stress (Layard, 2005) ». Dans son travail de recherche des pondérations à accorder à chaque dimension du bien-être grâce à l'analyse des satisfactions exprimées, Marcus (2008) montre combien ces dernières diffèrent d'un pays à l'autre. Mais surtout, il conclut son article en rappelant combien, « dans cette approche purement individuelle voire individualiste fondée sur la satisfaction subjective, la prise en compte de la dimension collective ou de l'intérêt général apparaît problématique. Cette limite est peut-être rédhitoire alors même que l'on cherche partout à mieux « mesurer le progrès des sociétés » (OCDE). Que la satisfaction sociale collective soit la somme des satisfactions individuelles, Durkheim en doutait déjà il y a un siècle ». Cette dernière remarque nous apparaît fondamentale. Si l'on se situe du côté du progrès social, de l'amélioration des conditions de vie permettant aux individus de s'épanouir, et plus encore du côté des conditions permettant aux sociétés de rester des communautés bien liées susceptibles de

s'inscrire dans la durée, la satisfaction individuelle apparaît comme un bien faible signe des risques de décohésion sociale, ou de dégradation vitale de l'environnement. C'est pour cette raison qu'il semble préférable d'en rester à des indicateurs synthétiques ou composites mêlant les différentes dimensions constitutives du bien-être et de nous en remettre, pour décider de leur nombre et des pondérations accordées à chacun, à des conférences citoyennes.

L'indice d'Osberg et Sharpe (1999 ; 2003) m'apparaît l'un des plus intéressants. Il est en effet très séduisant notamment par sa décomposition en plusieurs sous-ensemble qui permettent de mettre en évidence quelle dimension contribue le plus à la dégradation et quel est l'impact des pouvoirs publics. 15 critères composent quatre domaines : les flux de consommation, les stocks de richesses, les inégalités et la pauvreté, et l'insécurité économique. Plusieurs éléments sont importants dans la proposition :

- le premier c'est le fait de partir de l'idée que chaque société, inscrite dans un territoire donné avec ses ressortissants, ses institutions, dispose d'un patrimoine (patrimoine tout à la fois de biens physiques, naturels, culturels, d'un état donné de santé, d'éducation, de sécurité) et que les évolutions de ce patrimoine importent tout autant que les évolutions de la seule production ou du revenu tiré des échanges de biens et services. Il y a donc l'idée que nous héritons à chaque moment d'un système que nous devons maintenir ou améliorer et que nous devons suivre les évolutions de ces ressources de la même manière que celles de ce que produisons à partir de ces ressources. L'idée sous-jacente à cela c'est bien que nous formons une société, un collectif, qui reçoit un patrimoine général dont nous devons suivre les différents états. C'est à ce titre qu'ils vont très loin, puisqu'ils prennent en considération non seulement les ressources qui pourront un jour aussi être vendues, mais également simplement celles dont nous disposons gratuitement, librement. Ces différents éléments du capital social n'ont pas de valeur marchande appropriables par une unité déterminée et ne constituent pas une réserve de valeur au sens des comptes de patrimoine. Eux prennent en compte, notamment dans le premier papier, la valeur des ressources non encore exploitées, mais aussi des atteintes à l'air ou à l'eau, le capital humain, la recherche et développement, tantôt en donnant une valeur à ces éléments tantôt en retranchant du stock de richesse le coût de certaines dégradations, pour obtenir un stock net de richesse.

- c'est aussi parce qu'ils ont cette approche de la société comme collectif disposant d'un patrimoine et ayant une valeur qu'ils introduisent une seconde dimension, qui est celle de la répartition des revenus : ils prennent en compte non seulement la pauvreté mais aussi la disparité des revenus, ce qui est à mon avis le recto de l'idée que nous vivons en collectif et que celui-ci ne peut pas se permettre des écarts trop forts entre ses membres, car il en va de sa stabilité et de sa longévité. Cela suppose-t-il, comme le font valoir les économistes classiques, que chacun soit doté d'une répulsion pour les inégalités ? Non, cela suppose peut-être que l'on a compris que des inégalités trop fortes finissent par avoir un coût élevé ou ne sont pas cohérentes avec l'idée d'inscription dans la durée de cette société (resserrement des conditions de vie, Tocqueville).

- peut-être encore plus originale que la première et la seconde (parce que la première avait fait l'objet de nombreuses tentatives dont celle de Tobin et Nordhaus mais aussi de tentatives de la part des comptables nationaux ou des spécialistes de l'environnement et parce que la seconde est plus classique) ils introduisent une troisième dimension à prendre en considération et qui est celle des risques, et plus généralement de l'insécurité économique. Ils rappellent qu'il n'y a pas de définition généralement reconnue de l'insécurité économique. En s'appuyant sur la Déclaration Universelle des droits de l'homme, ils analysent les évolutions des quatre grands risques sociaux : maladie, vieillesse, chômage et monoparentalité ou lieu simplement de survenue d'enfants, c'est à dire qu'ils rapatrient l'ensemble des quatre grands risques sociaux dans la construction de l'indicateur de bien-être économique et cela me semble évidemment très important, de même le lien entre l'augmentation des formes temporaires d'emploi et les pertes de revenu plus fréquentes associés au risque maladie (recul de la couverture de la sécurité sociale). Sont prises en considération, contrairement à ce que font la plupart de nos politiques publiques, non pas les dépenses d'assurance maladie mais la part restant à la charge des malades qui n'a cessé d'aller en augmentant et qui diminue le bien-être économique.

Cela est très intéressant, notamment parce que cela est très dépendant, précisément, des politiques publiques de prise en charge mises en œuvre. Il en va de même avec le chômage et les deux autres risques (ils mettent en évidence combien le recul de l'indemnisation du chômage explique la dégradation de l'indice de bien-être économique sur les 20 dernières années). On a en fait un indice de la sécurité économique, qui permet de mettre en évidence la forte contribution de l'insécurité due au chômage et à la monoparentalité aux faibles scores de l'indice de sécurité économique et de l'indice global de bien-être. Je trouve que c'est une piste d'autant plus intéressante qu'elle ne tient à aucun fondement moral (le coût du divorce) mais met plutôt en évidence des défaillances des politiques publiques de prise en charge ou de correction : le message c'est que contrairement à ce que l'on entend trop souvent les politiques de prise en charge des grands risques augmentent le bien-être économique.

Comment s'accorder sur ces différents domaines, comment affiner la prise en compte de sous dimensions, comment valoriser certaines variables, quelle pondération choisir ? Sur toutes ces questions, nous devons me semble-t-il adopter un point de vue résolument collectif. Nous ne sommes pas à la recherche d'un indicateur de bonheur global mais à la recherche des facteurs susceptibles d'éviter la dégradation de la société, dans son aspect de communauté bien liée disposant d'un patrimoine avec lequel elle se trouve dans une situation de propriétaire : c'est donc à l'ensemble de la communauté de décider quels sont ses priorités et, convenablement éclairée par les « experts », de décider des dimensions et des pondérations essentielles. Discuter du choix des éléments d'une société bonne, discuter de l'interprétation qu'il faut donner des évolutions repérées et des politiques correctrices qui doivent en découler, cela n'est ni du ressort de la technocratie, ni de quelques illuminés mais doit émerger du débat public : débats sur la société nous voulons,

débats sur le prix que nous sommes prêts à payer pour une société plus solidaire et plus durable, débats sur les moyens d'y parvenir. C'est pour cette raison que des conférences citoyennes de très grande qualité, décentralisées, alimentées par des scénarios diversifiés quant aux domaines pris en considération, aux indicateurs permettant de les représenter, et aux pondérations à choisir, apparaissent aujourd'hui, de loin, comme la solution la plus appropriée.

Bibliographie

- O. Arkhipoff, 1976, « Peut-on mesurer le bien-être national ? », Les Collections de l'Insee, Série C, n°41.
- Association de comptabilité nationale, 2008, Actes du douzième colloque, INSEE, 2008
- J. Baneth, 1998, « Les indicateurs de développement », in *Futuribles*, mai, p. 9.
- J. B. Clark, 1907, *Principes d'économiques*, p. 188.
- A.Clark, C. Senik : « la croissance rend-elle heureux ? La réponse des données subjectives », Ecole d'économie de Paris, WP n° 6, 2007 et Note de veille du CAS, n° 91, février 2008
- B. Constant, 1980, *De la liberté chez les modernes*, Paris, Hachette, « Pluriel », p. 105-261.
- Commission européenne, *Beyond the PIB*, 2007
- Commission Stiglitz, 2008, 1^{er} rapport sur la Mesure de la Performance Economique et du Progrès Social
- M. Culloch, 1863, *Principes d'économie politique*, Guillaumin, p. 8 (traduite à partir de la quatrième édition anglaise, 1843).
- B. de Jouvenel, 1968, « Stratégie prospective de l'économie sociale » *Arcadie, essais sur le mieux-vivre*, Futuribles, Sedeis, Paris.
- M. Fleurbaey, 2008, Mesurer le niveau de vie : revenu équivalent et autres approches, association de comptabilité nationale, douzième colloque,
- M. Fleurbaey et G. Gaulier, 2007, « International Comparisons of Living Standards by Equivalent Incomes », WP CEPII n° 3, janvier.
- F. Fourquet, 1981, *Les Comptes de la puissance. Histoire politique de la comptabilité nationale et du plan*, Encres, Éditions Recherches, p. XIX.
- J. Gadrey, F. Jany Catrice, Les nouveaux indicateurs de richesse, Repères, la Découverte, 2003
- L. Gasnier et S. Le Laidier, 2008, intervention au 12^{ème} colloque de l'Association de la Comptabilité Nationale
- J.-J. Goux, 1996, « L'utilité : équivoque et démoralisation », *Revue du Mauss*, p. 109.
- E. Kant, *l'Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique*, 1784
- Kende P. 1971, *L'abondance est-elle possible ?* Idées, nouvelles, Gallimard.

- S.-C., Kolm, 1969, « The Optimal Production of Social Justice », dans J. Margolis et H. Guitton (éd.), *Public Economics*, Macmillan, Londres
- R. Layard, 2005. *Happiness: Lessons from a new science*. Allen Lane, London, Great Britain.
- T. Malthus, 1972, *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application pratique*, Calmann-Lévy, coll. « Perspectives économiques », chapitre I.
- V. Marcus, 2008, Les dimensions du bien-être : que nous apprennent les satisfactions exprimées ?, Insee
- D. Méda, Le Travail, une valeur en voie de disparition, 1995 Alto, Champs Flammarion, 1998
- D. Méda, 1999, *Qu'est-ce que la richesse ?*, “ Alto ”, Aubier, rééd. Champs-Flammarion, 2000.
- D. Méda, 2008, *Au-delà du PIB. Pour une nouvelle mesure de la richesse*, Champs-Actuel, cite page 12
- M;- L. Miringoff, M. Miringoff, 1999, *The social Health of the Nation : How America is really doing*, Oxford University Press
- National Bureau of Economic Research, 1972, *Economic Growth*, Columbia University Press.
- W. Nordhaus et J. Tobin, 1973 « Is Growth Obsolete ? » in , *The Measurement of Economic and Social Performance, Studies in Income and Wealth*, National Bureau of Economic Research, vol.38.
- L. Osberg, A.Sharpe, 2003, « Evaluer l'Indice du bien-être économique dans les pays de l'OCDE », in A. Sharpe, D. Méda, F. Jany-Catrice et B. Perret, «Débat sur l'Indice du bien-être économique », op. cit. p. 75
- L. Osberg, A.Sharpe,1999, «An Index of Economic Well-being for Canada and the United States,» communication présentée à la réunion annuelle de *American Economics Association*, du 3 au 5 janvier, New York, accessible à www.csls.ca
- OCDE, 2001, *du bien être des nations, le rôle du capital humain*, Editions OCDE
- OCDE, 2007, *Panorama de la société*, Editions OCDE
- OCDE, *Mesurer et favoriser les progrès des sociétés*, Forum d'Istanbul, 2007
- B. Perret, Indicateurs sociaux, état des lieux et perspectives, Rapport au Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale, janvier 2002
- S. Ponthieux, 2003, « Que faire du “social capital ? » », Paris, INSEE, Documents de travail, 128 pages
- J.-B. Say, 1840, *Cours complet*, Guillaumin, livre I, p. 54.
- A. Vanoli, 2002, Une histoire de la comptabilité nationale, Repères, La Découverte, p. 361
- L. Walras, 1926, *Éléments d'économie politique pure*, Pierre Dockès et alii. eds, Economica.
- Insee, *Le Patrimoine national*, « Insee Méthodes », 1994, Insee.